



N°9  
NOVEMBRE 2006

# La Lettre de l'Avenir



Lettre d'information de l'Association «Les Amis de l'Avenir»

## Une clé pour les mal-logés !



**Les 25 et 26 novembre, à Antony,  
jeunes et adultes solidaires avec les mal-logés.**



Éditorial:

Chers Amis d'Antony,

Je vous sais gré d'accepter de participer à l'opération "Une clé pour les mal-logés" qui se tiendra, dans votre ville, les 25 et 26 novembre, date à laquelle se tiendront d'ailleurs les semaines sociales de France, sur le thème "Qu'est-ce qu'une société juste"...

Nous entendons souvent qu'il manque des logements - certes - mais ce qui manque le plus, c'est ce cœur à l'ouvrage pour des chantiers suscitant un vivre ensemble nous permettant de dire : "l'espérance existe, je l'ai rencontrée" : c'est la grande aventure de cette opération.

Merci d'en être des acteurs pour que notre société soit aussi marquée par davantage de justice.

Bernard Devert,  
Fondateur d'Habitat et Humanisme

Plusieurs drames, au cours des mois derniers, et, encore cet été, de Roubaix à Cachan, nous ont rappelé combien le problème du mal-logement est grave en France. Des milliers de personnes, des milliers d'enfants vivent de manière inacceptable : insalubrité, surpopulation, précarité... Sans logement stable et décent, comment élever sa famille, mener une activité professionnelle, créer des relations, bâtir un projet de vie ?

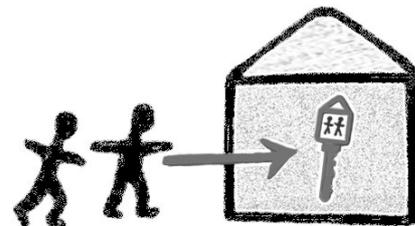
Nous savons tout cela. Reste à faire partager notre conviction à un nombre toujours plus grand de nos concitoyens. C'est pourquoi, ces 25 et 26 novembre, les **Amis de l'Avenir**, sous les couleurs d'**Habitat et Humanisme** dont ils reprennent la campagne « *une clé pour les mal-logés* », seront dans les rues de notre ville ! Des jeunes de toute origine se relaieront à leurs côtés pendant tout le week-end.

Par groupes de cinq ou six, arborant le T-shirt de campagne, ces jeunes se porteront donc avec nous à la rencontre des passants : sur le marché, sur la dalle du RER, aux sorties des messes et des spectacles, ils leur proposeront, au prix de 2 euros, des clés de toutes les

couleurs (l'objet symbolique du jour) avant de les guider vers l'un ou l'autre des stands où chacun pourra trouver la documentation nécessaire sur les actions en cours et les placements solidaires.

Vous l'aurez compris, en effet, notre objectif n'est pas d'abord, cette fois-ci, de collecter des fonds. Il est de faire ouvrir les yeux, de sensibiliser les autres jeunes et le grand public à cette question du mal-logement.

**Notre engagement, ce jour-là, sera donc un signe fort et une invitation à agir, tous ensemble...**



**... pour faire reculer  
l'exclusion !**

Conseil d'Administration 2006

**Personnes physiques:** C.Ollivry, R.Poutiers, F.Rénier, F.Lebouteux, G.Chantelot, D.Anorga, E.Bertrand, F.Clavieras, B.Hercberg, P.Lorenzetti, M.Peigné, M.Robert, G-E. Bagouin.

**Personnes morales:** Secours catholique: P.Ravant, assoc° Pierre Kohlmann: L.Brakhausen, assoc° St Raphaël: G.Sarrazin, assoc° Antraide: R.Rapalino, assoc° AREA: A.Stromboni, Habitat et Humanisme : F.Robert.

## « Créer ensemble des logements pour les personnes qui en sont privées »



Tout près de nous, des associations travaillent dans le même sens ;  
**1995-2005 : les 10 ans de « Solidarités Nouvelles pour le Logement » (SNL) du Groupe Massy-Verrières.**

La **SNL** a pris son envol environ 5 ans avant **Les Amis de l'Avenir** et à ce titre, c'est un bon exemple à suivre.

Pour caractériser les actions du groupe Massy-Verrières, voici quelques données chiffrées :

- 18 logements gérés par l'Association SNL pour le logement provisoire de familles à la rue.
- En 10 ans, le groupe local a accueilli 55 familles. 37 sont maintenant en logement HLM.
- La durée moyenne des séjours dans les logements provisoires est supérieure à 2 ans.
- Chaque famille est suivie par deux accompagnateurs bénévoles.
- Le groupe s'appuie sur une Assistante Sociale permanente.
- La collecte des dons est de l'ordre de 20 K€ par an sur la base de 130 donateurs dont 50 très fidèles.

### Une bonne nouvelle :

L'abandon, par le Sénat, de l'amendement Ollier à l'article 55 de la loi « Engagement national pour le logement » .

**Lors de la dernière AG des « Amis de l'Avenir », le 28 mars 2006, le président Christian Ollivry avait lu et soumis au vote une lettre destinée aux sénateurs des Hauts-de-Seine, leur demandant de ne pas retenir l'amendement proposé par Monsieur Patrick Ollier lors du passage de la loi devant l'Assemblée nationale.**

Cet amendement visait à assouplir la règle du quotas de 20% de logements sociaux fixée dans la lois SRU (Solidarité et Renouveau Urbain) pour toutes communes de plus de 3500 habitants.

Bernard Devert, fondateur d' « Habitat et Humanisme », dans la Croix du 22 mars 2006 s'indignait contre un tel projet, « inique à l'égard des pauvres et dommageable pour la cohésion sociale »

L'amendement a été retiré le 6 juin 2006 du projet de Loi Borloo.

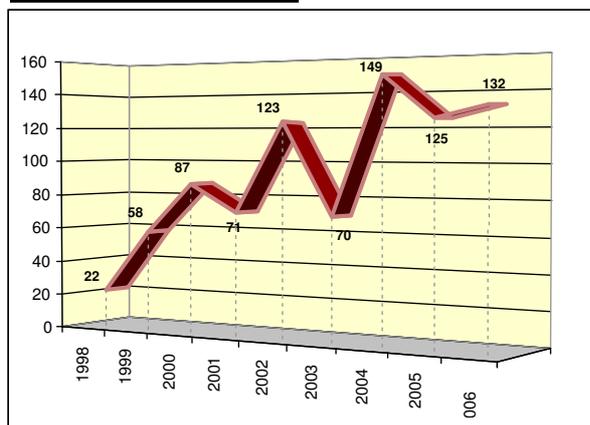
**La mobilisation des différentes associations engagées dans la défense du logement social n'y est sans doute pas étrangère...**

Françoise M.

## Les Amis de l'Avenir en quelques chiffres : effectif et participations



### 1. La courbe des cotisations :



1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
22	58	87	71	123	70	149	125	132 *

\*projection pour 2006

### 2. Évolution de l'hébergement des familles accompagnées depuis un an (1/09/05 au 1/09/06)

- 6 familles et 1 célibataire ont été accueillies.
- 7 personnes adultes (femmes seules) et 18 enfants entre 3 et 14 ans.
- 2 personnes sont en CDI à temps complet
- 2 personnes sont en CDI à temps partiel
- 1 stagiaire travaille en entreprise (SMIC)
- 2 personnes sont en CDD à temps partiel.

Les enfants sont tous scolarisés sur Antony.

Les familles ont toutes un dossier de relogement aux HLM départementaux et municipaux.

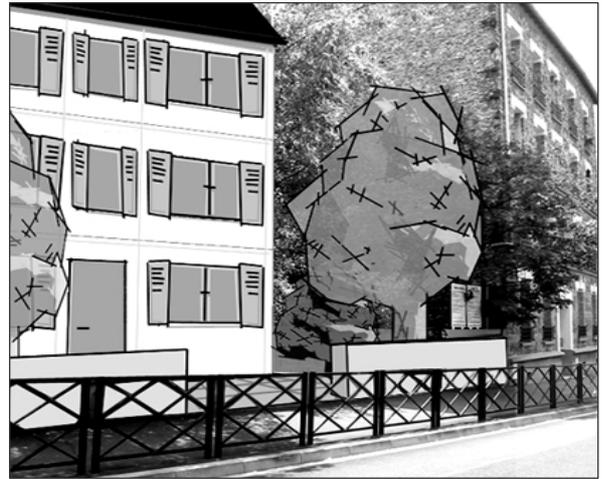
Les mamans touchent la plupart l'API (allocation de parent isolé).

## IMMEUBLE LÉON BLUM: où en sommes nous ?

### 4 questions à François ROBERT sur l'avancée du projet:

Au 12 de l'avenue Léon Blum, tout près du collège François Furet, les passants ont pu remarquer, depuis quelques semaines, un panneau signalant le début prochain d'un chantier sur le site.

Nous avons demandé à François ROBERT, Président de Solidarité Habitat, Ile de France, de faire le point.



***La Lettre.*** *François Robert, vous qui depuis le début suivez l'opération au titre d'Habitat et Humanisme, pouvez-vous nous dire quand ce nouvel ensemble de logements sera livré ? On nous a successivement parlé de juillet 2006, puis de décembre 2006, puis de juin 2007...*

***F.R.:*** Normalement, les travaux devraient commencer en novembre 2007 et s'achever en 2008. Ces glissements de dates, ces retards auxquels vous faites allusion sont inévitables dans le bâtiment : il faut compter, en particulier, avec les délais dûs à l'obtention et au versement des subventions sans lesquelles le chantier ne peut démarrer.

Mais une fois passée la phase complexe du montage financier de l'opération, tout va plus vite !

***La Lettre.*** *Combien de logements ce nouvel immeuble comportera-t-il en définitive ? Il semble que les plans initiaux aient déjà, en effet, subi pas mal de retouches...*

***F.R.:*** Ce nouvel immeuble comprendra six logements : un studio de 34 m<sup>2</sup>, au RDC, quatre studios de 48m<sup>2</sup>, deux par étage au 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étage et enfin, au niveau des combles, un F3 de 70 m<sup>2</sup>. Il est vrai qu'à ce dernier étage, deux studios avaient été prévus initialement mais il a paru plus judicieux de les fondre en un F3, pouvant accueillir une famille avec plusieurs enfants.

***La Lettre.*** *De quel type de logements s'agira-t-il ici ? Quelles différences avec ceux de l'avenue du Général de Gaulle, par exemple ? Et les familles qui seront logées là seront-elles différentes de celles dont s'occupent jusqu'ici les Amis de l'Avenir ?*

***F.R.:*** La différence essentielle est que ces logements seront définitifs pour ceux qui en deviendront locataires, et non plus provisoires comme ceux de l'immeuble de l'avenue Gal. de Gaulle qui font office de « logements passerelles »... Les familles qui les habiteront seront en priorité celles dont **Les Amis de l'Avenir** s'occupent déjà et qui vivent justement Avenue Gal. de Gaulle.

***La Lettre.*** *On lit souvent : « Quand vous donnez 1 euro à Habitat et Humanisme, il en produit 4 ! » Pouvez-vous nous dire en deux mots le coût de ce nouvel immeuble, et comment il a pu être financé ?*

***F.R.:*** Le financement de 720 000 euros, coût du bâtiment, est assuré par 55% de subventions (versées par l'Etat, la Région, le Département, la Ville), 5% de prêts et 40% de ressources propres. Ces dernières proviennent à la fois d'un apport décisif de la « Fondation Franco-Suisse » et des dons des adhérents et donateurs des Amis de l'Avenir.

## Loger et accompagner : deux facettes d'une même action (1/2)

### Accompagner, pourquoi ?

Voici le résumé, par Véronique Poutrel, de son intervention à l'AG du 28 mars 2006 sur son engagement et son travail d'accompagnatrice.

#### Pourquoi accompagnatrice ?

Nous avons tous des capacités que nous pouvons faire fructifier en les mettant au service les uns des autres. Être accompagnatrice m'est donc apparu comme un moyen d'introduire plus de cohérence dans ma vie, comme un lien établi entre les valeurs que je défens et leur mise en acte.

#### En quoi cela consiste-t-il ?

En deux à trois visites par mois pour susciter ou encourager les démarches de la personne accompagnée (objectifs établis en contrat avec l'assistante sociale) dans les domaines de l'emploi, de la gestion du budget, de l'équilibre de l'enfant dans cette situation difficile (scolarité, loisirs, santé ...)

#### But de l'accompagnement ?

L'insertion sociale et l'accès au logement : « un travail et un toit » sont le rêve de chaque accompagné.

#### Les difficultés rencontrées sont :

-soit liées à l'accompagné (incompréhension, manipulation, découragement)  
-soit surtout dues à l'inquiétude concernant le futur : une fois quitté le

logement des « Amis de l'Avenir », l'accompagné(e) se heurte à la rareté ou au manque de solutions existantes : HLM, foyer ...

***D'où l'intérêt des réunions d'équipes mensuelles entre accompagnateurs pour prendre du recul et pouvoir garder confiance.***

#### Les satisfactions de l'accompagnement sont nombreuses :

Elles sont liées aux démarches réussies (formation, papiers en règle, contrats de travail, atténuation des difficultés) et **sont renforcées par la conscience des forces immenses de volonté mises en œuvre par l'accompagné(e) : ces forces méritent notre admiration et notre soutien.**

Cet accompagnement est aussi **une source de richesses réciproques : connaissance de cultures et de fonctionnements différents, connaissance des valeurs de l'autre.**

**En conclusion, la mobilisation qui a été demandée à l'accompagné pour « refaire surface » et retrouver une dignité au milieu de tant de difficultés est une riche leçon de VIE et d'HUMILITE, qui pousse chacun à donner le meilleur de lui-même.**



***Vous êtes intéressé par l'accompagnement ?***

**Contactez :**

**F.Rénier**

**(tél. :01.69.20.95.26)**

**ou**

**R.Poutiers**

**(tél. :01.46.66.44.91)**

***Ou visitez notre site web pour en savoir plus :***

**<http://amisdelavenir.free.fr>**

**[mail : aasecretariat@free.fr](mailto:aasecretariat@free.fr)**

## CONTRIBUTION 2006

*Bordereau à retourner, accompagné de votre versement, à l'adresse des Amis de l'Avenir.*

**J'adhère** (je réitère mon adhésion) à l'Association « Les Amis de l'Avenir »  
et je verse ma cotisation annuelle de 20 €

**Je fais don de .....**€

**Ci-joint le montant total de ma contribution : .....** €

De ce fait je serai abonné à la **Lettre de l'Avenir**. Un reçu fiscal me sera adressé, me permettant de bénéficier des réductions d'impôts liées à ce type de versements.

**Nom .....** **Prénom .....**

**Adresse .....**

**Code postal .....** **Ville .....**

Je m'oppose à ce que l'Association communique ces renseignements à quiconque.



**Les Amis  
de l'Avenir**

**151 av. du Général de Gaulle  
92160 ANTONY**